

Cavité minière de la Pause

Site Natura 2000 FR 8302010

Résumé du DOCUMENT D'OBJECTIFS



Résumé du document d'objectifs

Cavité minière de la Pause

Site d'importance communautaire FR8302010

Localisation

Région biogéographique continentale

Région Auvergne

Département du Puy-de-Dôme (63)

Superficie

262,02 ha

Président du comité de pilotage

Gilles LALUQUE, Maire d'Aubusson d'Auvergne (63)

Structure porteuse

Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF)

Rédaction du document d'objectifs

Document, sauf diagnostic naturaliste, rédigé par : Chloé DUMESNIL (PNRLF)

Diagnostic naturaliste rédigé par : Samuel ESNOUF (Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - CEN Auvergne)

Relecture : Nadine NOGARET (PNRLF), Quentin MARQUET (PNRLF) et Samuel ESNOUF

Date de validation du document d'objectifs par le comité de pilotage

23 novembre 2011

Crédits photos page de couverture : PNRLF et Sébastien Dambrun (photo du Petit Rhinolophe)

1. PRESENTATION DU SITE

Le site Natura 2000 « Cavité minière de la Pause » est situé en Auvergne, dans le département du Puy-de-Dôme, sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez et s'étend sur 3 communes : Aubusson d'Auvergne, Augerolles et Vollore-Ville (respectivement 227, 924 et 779 habitants). Ces 3 communes font partie de la communauté de communes du Pays de Courpière.

La cavité minière de la Pause est située dans la vallée du Couzon, sur la commune d'Aubusson d'Auvergne, au nord-est du bourg. Il s'agit d'une galerie minière issue d'un sondage de prospection, servant à l'hibernation des chauves-souris.

Le site Natura 2000 de la Pause couvre 262 ha correspondant en partie au territoire de chasse des chauves-souris autour de la cavité elle-même.

Il abrite régulièrement 5 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire (inscrites à l'annexe II de la directive Habitats) ainsi que 4 habitats d'intérêt communautaire (inscrits à l'annexe I de la directive Habitats).

L'identification de ces espèces et habitats d'intérêt communautaire a amené la reconnaissance de ce site comme **Site d'Importance Communautaire** (SIC) par la Commission Européenne, en avril 2002, au titre de la directive Habitats.

La parcelle sur laquelle se trouvent la cavité et ses abords appartient au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) qui l'a achetée en 2002.

La majeure partie des parcelles forestières du site appartient à des propriétaires privés. Un sectionnal de forêt de quelques hectares est présent sur le site et 100 hectares environ de parcelles situées au nord du lac d'Aubusson d'Auvergne sont la propriété de la communauté de communes du Pays de Courpière.

2. ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

La cavité minière de la Pause est une galerie d'exploration qui a été creusée afin de juger de son intérêt en tant que mine de plomb argentifère. Cette cavité n'a jamais été exploitée, il s'agit donc d'un sondage et non d'une ancienne mine.

Les principales activités humaines sur le site sont liées à la présence du lac d'Aubusson, aux aménagements autour de celui-ci et aux activités qui y sont proposées. L'agriculture et la sylviculture font aussi partie intégrante de ce site Natura 2000.

Activités humaines et occupation du sol	Qualification
Agriculture	<p>Les parcelles agricoles situées sur le site Natura 2000 de la Pause sont exploitées par environ 5 agriculteurs. Leurs exploitations élèvent des vaches allaitantes, des vaches laitières, des poulets label et des porcs engraisseurs. Une de ces exploitations est en agriculture biologique.</p> <p>Certaines parcelles agricoles, situées au nord-ouest du lac, appartiennent à la communauté de communes du Pays de Courpière. Elles ont toutes été converties en prairies permanentes afin d'éviter le ruissellement d'intrants agricoles dans le lac.</p>
Activité sylvicole	<p>Les forêts du site sont composées principalement de plantations de conifères et de Chênaies acidiphiles.</p> <p>La Chênaie est, d'une façon générale, peu exploitée. Quelques coupes peuvent avoir lieu pour produire du bois de chauffage.</p> <p>Les plantations de conifères sont exploitées. Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) préconise de réaliser des éclaircies dans les plantations et d'éviter les coupes à blanc.</p>

Activités industrielles et artisanales	Sur le site Natura 2000 de la Pause, l'activité industrielle est très faible. Une scierie est présente à proximité du site, dans le bourg d'Aubusson.
Zone urbanisée	<p>Le hameau de la Prade, situé sur la commune d'Aubusson d'Auvergne, est inclus dans le site de la Pause.</p> <p>Un espace vert est présent autour de la partie nord-ouest du lac : il est composé de zones herbacées et de zones arborées. L'herbe y est tondu par la collectivité.</p> <p>Plusieurs routes communales et départementales (D41, D311), ainsi que des pistes forestières, traversent le site.</p>
Usages de l'eau et aménagements hydrauliques	<u>Assainissement non collectif</u> : les 3 communes disposent d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), dont le maître d'ouvrage est la communauté de communes du Pays de Courpière.
Usages de l'eau et aménagements hydrauliques	<u>Assainissement collectif</u> : les 3 communes possèdent chacune un ouvrage d'assainissement collectif. Ils sont de petite taille (200 à 400 EqH ¹) et non situés directement sur le site Natura 2000, même si celui d'Aubusson d'Auvergne est situé à proximité immédiate du site, au sud-ouest du plan d'eau. Ceux de Vollore-Ville et d'Aubusson d'Auvergne sont conformes (conformité inconnue pour celui d'Augerolles).
	<u>Alimentation en eau potable</u> : les communes d'Aubusson d'Auvergne et d'Augerolles sont alimentées en eau potable par le Syndicat des eaux de la Faye (captages de sources d'eaux souterraines). Vollore-Ville possède ses propres captages d'eau.
	<p><u>Aménagements hydrauliques</u> :</p> <p>Une centrale hydroélectrique, installée sur le Couzon à proximité de la cavité, est présente sur le site de la Pause. Le barrage permettant d'alimenter la centrale est situé sur le Couzon, dans la partie nord du site Natura 2000 de la Pause.</p> <p>Le plan d'eau d'Aubusson d'Auvergne, situé directement sur le Couzon, cause un réchauffement de l'eau du cours d'eau et un ralentissement de la vitesse du courant. En conséquence, la capacité auto-épuration du cours d'eau diminue et les milieux alluviaux en sont impactés.</p> <p>Un ouvrage est infranchissable sur la portion du Couzon présente sur le site (le « Seuil de Salmey »), deux sont difficilement franchissables (le « Seuil d'Aubusson » et le « Seuil Ménadier ») et neuf sont franchissables en l'état.</p>
Activité cynégétique	Il existe des associations de chasse sur les 3 communes du site. Les espèces chassées sont le Sanglier, le Lapin, le Faisan et le Chevreuil. Peu de chasseurs fréquentent le site, ceux-ci préférant les zones de chasse de montagne où le sanglier est plus abondant.
Pêche	La pêche de loisirs se pratique sur le lac d'Aubusson en première catégorie. 500 à 1 000 pêcheurs fréquentent le lac chaque année. Des cartes de pêche, uniquement pour le lac, y sont vendues. Des projets touristiques et halieutiques concernant le lac sont en cours d'étude entre la commune, la DDT et la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme.

¹ EqH = Equivalent habitant. Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

Loisirs

Le plan d'eau d'Aubusson d'Auvergne : il a été mis en eau en 1990 dans le but de se doter d'un équipement de loisirs pour les populations locales et de développer l'attractivité touristique du territoire. Il appartient à la communauté de communes du Pays de Courpière et il a une superficie de 28 ha.

Le plan d'eau est ouvert à la baignade et c'est une base de loisirs qui propose des activités nautiques (pédalo, aviron, canoë-kayak). La base nautique attire de 50 000 à 60 000 personnes par an (en fonction de la météo) avec 25 000 à 40 000 personnes l'été.

L'espace vert entourant le plan d'eau (100 ha) est doté d'aires de pique-nique avec barbecues, d'une aire de jeux, de parcours d'orientation. Les allées en graviers subissent un désherbage chimique ciblé.

Sentiers de randonnée : un sentier de petite randonnée de 4 km, le chemin de Saute-ruisseau, permet de faire le tour du lac.

Le sentier « De la Faye au Couzon » (jaune, 15 km, 3H45, topoguide Pays de Courpière) traverse le site Natura 2000.

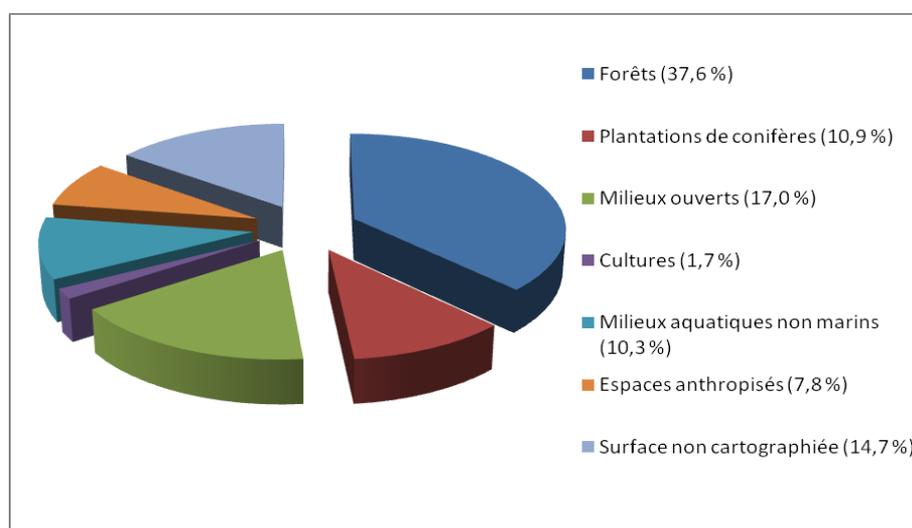
La Catiche du lac d'Aubusson : c'est une association d'éducation à l'environnement, implantée au bord du lac, qui organise plusieurs fois par an des sorties et des activités de découverte de la faune et la flore. La Catiche organise 4 000 à 5 000 demi-journées (enfants ou adultes) par an ; en 2007, elle avait accueilli 2 786 personnes. Ses activités se déroulent tout au long de l'année et les sorties ont lieu de mars à octobre.

Un projet d'hébergement éco-touristique pourrait se mettre en place prochainement au nord-est du lac. Il serait constitué d'habitats nomades et lacustres pouvant accueillir de 100 à 150 personnes par an.

Loisirs motorisés : quelques motos et quads circulent parfois sur les chemins du site de la Pause.

Une manifestation rallye-moto tout terrain a lieu tous les ans sur deux jours depuis 1991 : la Rand' Auvergne. Son parcours de 400 km se déroule intégralement dans le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez et il y a en moyenne 250 participants. Suite à une volonté municipale, le parcours se situe le moins possible sur la commune d'Aubusson d'Auvergne et ainsi plutôt en dehors du site de la Pause.

Une autre manifestation de sports mécaniques se déroule à proximité du site : la rando-moto « nature attitude » qui, en 2011, a été organisée pour 4 ou 5 groupes de 10 personnes.

Activités humaines sur le site Natura 2000 de la Pause et sur les 3 communes du site*Diagramme de l'occupation du sol sur le site Natura 2000 de la Pause*

3. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

La cavité de la Pause est le principal site d'hibernation de chauves-souris actuellement connu sur le territoire du Parc. C'est aussi le 3^{ème} site le plus important d'Auvergne pour l'hibernation du Petit Rhinolophe, espèce particulièrement rare et menacée en Europe.

Depuis 1996, dix espèces différentes de chauves-souris ont été observées dans la cavité de la Pause au cours des suivis hivernaux. Ces dix espèces sont toutes d'intérêt communautaire (inscrites à l'annexe II ou IV de la directive Habitats).

Les effectifs observés dans la cavité de la Pause en hiver peuvent être très variables d'une année à l'autre, mais ils sont toujours assez importants (minimum 15 individus en 1996/1997, maximum 51 individus en 1998/1999 et en 2010/2011).

Au regard de l'importance des effectifs de chauves-souris présents en hiver, en particulier de Petits Rhinolophes, il est très probable qu'une colonie de reproduction de cette espèce existe à proximité. Toutefois, les recherches et contacts entrepris en 2010 et 2011 n'ont jusqu'à présent pas permis de localiser cette colonie potentiellement importante. Des méthodes de recherche par télémétrie, capture et/ou détection d'ultrasons seraient nécessaires pour définir la présence, ou non, de chauves-souris sur le site en période estivale, et mieux cerner son utilisation éventuelle par les chauves-souris.

Le site de la Pause est constitué d'une mosaïque de milieux variés qui offre actuellement aux chauves-souris des gîtes favorables, particulièrement dans les arbres, des zones de transit et des zones de chasse riches en proies, notamment avec des prairies diversifiées et des boisements variés. La vallée du Couzon constitue l'attrait principal du site avec la forêt alluviale et les milieux humides associés. Il est à noter que les plantations de résineux, abritant une faible biomasse d'insectes, occupent une part relativement importante du site de la Pause.

Au total, 31 habitats naturels différents ont été cartographiés sur le site Natura 2000, dont 4 habitats d'intérêt européen représentant environ 15 % de la surface totale du site, soit 40,26 ha. Il s'agit de prairies de fauche de basse altitude, riches en fleurs, et d'habitats forestiers (Hêtraie acidophile et Forêt alluviale d'Aulnes et de Frênes). Les surfaces concernées sont relativement importantes. La présence de la mégaphorbiaie est anecdotique.

Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Dénomination	Source
Habitats de l'annexe II de la directive Habitats	4 (40,26 ha, 15 % du site)	- 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires - 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude - 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> - 91E0 Forêt alluviale d'Aulnes et de Frênes	CEN Auvergne, 2006
Espèces végétales de l'annexe V de la directive Habitats	-	-	
Espèces animales de l'annexe II de la directive Habitats	9	- Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - Grand / Petit Murin (<i>Myotis myotis</i> / <i>blythii</i>) - Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>) - Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - Loutre (<i>Lutra lutra</i>) : présence sur tout le linéaire du Couzon - Chabot (<i>Cottus gobio</i>) : présence sur le Couzon - Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>) : présence potentielle sur le Couzon - Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>) : présence potentielle sur le Couzon, en aval du plan d'eau d'Aubusson	CEN Auvergne, PNRLF, 2010 E. BOITIER, 2010 Chauves-souris Auvergne (2011)
Espèces animales de l'annexe IV de la directive Habitats	4-5	- Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>) - Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>) - Murin à Moustaches/de Brandt (<i>Myotis mystacinus</i> / <i>brandtii</i>) - Murin d'Alcatheo (<i>Myotis alcatheo</i>) - Oreillards indéterminés (<i>Plecotus.sp</i>)	CEN Auvergne, PNRLF, 2010 E. BOITIER, 2010 Chauves-souris Auvergne (2011)
Espèces animales de l'annexe V de la directive Habitats	-	-	
Espèces animales de l'annexe I de la directive Oiseaux	-	-	
Autres espèces animales	-	-	

Tableau récapitulatif des données écologiques sur le site Natura 2000 de la Pause

4. LES OBJECTIFS

Les objectifs de gestion ont été exprimés sur la base de l'état des lieux écologique et socio-économique de ce document d'objectifs (DOCOB) et validés par le comité de pilotage du site en mars 2011.

Les 5 grands objectifs, qui constituent la base d'action du DOCOB, sont les suivants :

- 1) Prospector, préserver et aménager les gîtes à chauves-souris ;
- 2) Maintenir une mosaïque paysagère et des continuités écologiques ;
- 3) Maintenir un milieu de vie préservé des pollutions ;
- 4) Suivre les habitats et les espèces du site ;
- 5) Informer, sensibiliser.

5. LE PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'action est élaboré pour six années d'animation du DOCOB (2012-2017). Il a pour but de décrire, planifier et chiffrer l'ensemble des actions qui pourront être menées afin de protéger les espèces et les habitats du site en tenant compte des activités humaines présentes.

Chaque mesure de gestion est codée en fonction du type d'action prévue (G : gestion, S : suivi, A : animation ou V : valorisation) et détaillée au sein d'une fiche descriptive appelée « fiche action ».

Les actions sont hiérarchisées en fonction de leur priorité de mise en œuvre au cours des six années.

Liste des fiches actions :

G1 : Aménager et entretenir les cavités, ouvrages et bâtiments d'intérêt chiroptérologique

G2 : Affiner la connaissance chiroptérologique du site

G3 : Créer des gîtes artificiels

G4 : Préserver les habitats forestiers, en particulier la ripisylve et les forêts alluviales, de la fragmentation et de la destruction

G5 : Restaurer, entretenir et préserver les milieux ouverts notamment les milieux humides

G6 : Limiter les pollutions

S1 : Effectuer un suivi régulier des populations de chauves-souris et compléter les inventaires faunistiques

S2 : Compléter les inventaires et suivre l'état de conservation des habitats du site

V1 : Diffuser le DOCOB

V2 : Réaliser des plaquettes, bulletins et panneaux d'information

V3 : Organiser des réunions d'information et des visites guidées

A1 : Appuyer l'adhésion à la Charte Natura 2000

A2 : Coordonner la mise en œuvre des actions du DOCOB

A3 : Réaliser le bilan annuel des actions et dépenses réalisées

Objectif	Mesure de gestion	Code de l'action
1) Prospecter, préserver et aménager les gîtes à chauves-souris	Préserver et entretenir la cavité d'hibernation de la Pause et ses abords	G1
	Aménager, préserver ou entretenir les éventuels ouvrages d'art, bâtiments et cavités d'intérêt chiroptérologique pour favoriser leur fréquentation par les chauves-souris	
	Prospecter des ouvrages (bâtiments, églises, ponts) à la recherche notamment de colonies de reproduction	G2
	Prospecter la forêt à la recherche de gîtes arboricoles	
	Créer des gîtes artificiels	G3
2) Maintenir une mosaïque paysagère et des continuités écologiques	Préserver, restaurer et gérer extensivement les forêts	G4
	Maintenir, voire augmenter, les peuplements arborés linéaires (haies, ripisylves, prés-vergers, bosquets...)	
	Restaurer, entretenir et préserver les milieux ouverts, notamment les milieux humides	G5
	Lutter contre la discontinuité des habitats naturels (destruction, fragmentation)	A1, G4, G5
3) Maintenir un milieu de vie préservé des pollutions	Limiter les pollutions	G6
	Limiter les produits chimiques dans les zones urbaines (toitures, espaces verts, routes...)	A1, V2, V3
4) Suivre les habitats et les espèces du site	Effectuer un suivi régulier des populations de chauves-souris et compléter les inventaires faunistiques	S1
	Compléter les inventaires et suivre l'état de conservation des habitats du site	S2
5) Informé, sensibiliser	Informé les habitants, les visiteurs et les usagers du site	V1, V2, V3
	Informé les propriétaires, les locataires, les exploitants agricoles ou forestiers	
	Informé les services techniques	
Tous	Appuyer l'adhésion à la Charte Natura 2000	A1
	Coordonner la mise en œuvre des actions du DOCOB	A2
	Réaliser le bilan annuel des actions et dépenses réalisées	A3

Mesures de gestion du site Natura 2000 de la Pause

6. LE BUDGET ESTIMATIF

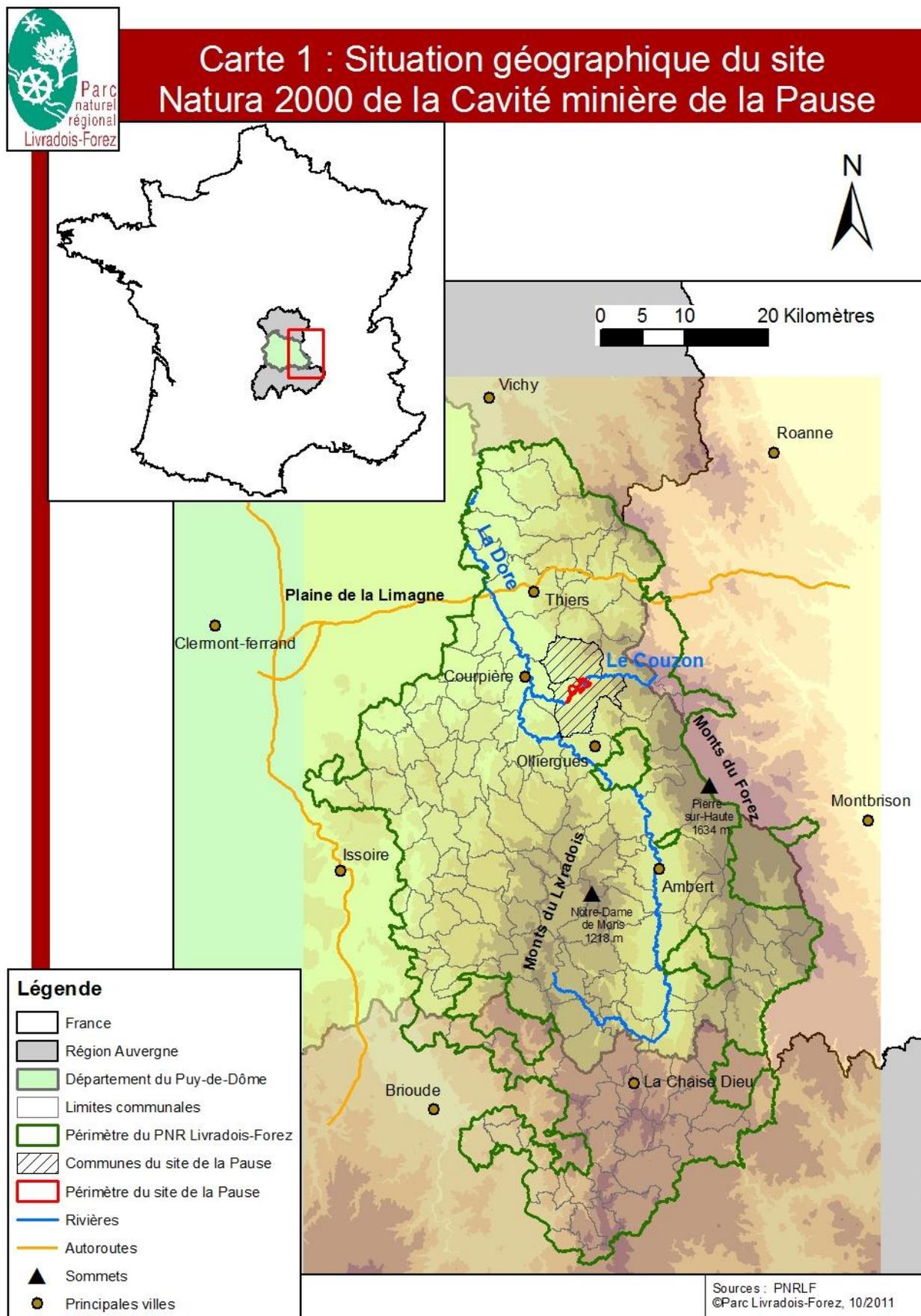
L'animation de ce DOCOB démarrera en 2012 ; ainsi, le budget estimatif global est évalué à partir de 2012 pour 6 années de mise en œuvre. Le montant global estimé de 2012 à 2017 est de 241 850 €. A noter que le coût de certaines actions n'a pas pu être estimé.

Ce budget demeure estimatif, il sera adapté et décliné chaque année en fonction des moyens budgétaires mobilisables et des opportunités.

PROJET DE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « CAVITE MINIERE DE LA PAUSE »

	2012		2013		2014		2015		2016		2017		TOTAL
	financements		financements		financements		financements		financements		financements		
	Contrat N2000	Animation N2000											
GESTION	9 500	12 150	21 500	4 950	16 500	12 950	16 500	2 700	16 500	2 700	16 500	9 200	141 650
G1 : Aménager et entretenir les gîtes d'intérêt chiroptérologique		700											700
G2: Affiner la connaissance chiroptérologique		8 750		2 250		10 250						6 500	27 750
G3 : Créer des gîtes artificiels			2 000										2 000
G4 : Préserver les habitats forestiers	1 200	2 700	1 200	2 700	6 200	2 700	6 200	2 700	6 200	2 700	6 200	2 700	43 400
G5 : Restaurer, entretenir et préserver les milieux ouverts	7 200		9 200		9 200		9 200		9 200		9 200		53 200
G6 : Limiter les pollutions	1 100		9 100		1 100		1 100		1 100		1 100		14 600
SUIVIS ET ETUDES		3 600		3 600		1 800		1 800		4 050		4 950	19 800
S1 : Suivi des populations de chauves-souris et inventaires faunistiques		900		2 250		1 800		1 800		2 250		2 700	11 700
S2 : Compléter les inventaires et suivre l'état de conservation des habitats du site		2 700		1 350						1 800		2 250	8 100
VALORISATION ET COMMUNICATION		3 500	1 500	5 400		3 050		2 250		3 050		2 250	21 000
V1 : Diffuser le DOCOB		450											450
V2 : Réaliser des bulletins, plaquettes et panneaux d'information		3 050	1 500	4 050		3 050		900		3 050		900	16 500
V3 : Organiser des réunions d'information et des visites guidées				1 350				1 350				1 350	4 050
ANIMATION DU DOCOB		10 800		10 800		10 800		9 000		9 000		9 000	59 400
A1 : Appuyer l'adhésion à la Charte Natura 2000		3 150		3 150		3 150		1 350		1 350		1 350	13 500
A2 : Coordonner la mise en œuvre des actions du DOCOB		4 500		4 500		4 500		4 500		4 500		4 500	27 000
A3 : Réaliser le bilan annuel des actions et dépenses réalisées		3 150		3 150		3 150		3 150		3 150		3 150	18 900
TOTAL / an/ type de financement	9 500	30 050	23 000	24 750	16 500	28 600	16 500	15 750	16 500	18 800	16 500	25 400	241 850
TOTAL/an	39 550		47 750		45 100		32 250		35 300		41 900		

Budget estimatif global de mise en œuvre du DOCOB et programmation des actions

7. LES CARTES



Carte 2 : Périmètre du site Natura 2000 de la Cavité minière de la Pause

